sélection du master

Par **jusrsiteinternationaleee**, le **02/11/2023** à **09:28**

Bonjour,

Je suis actuellement en L3 de droit public et j'ai l'intention de poursuivre un master à Paris, soit en droit public général soit en droit international public. Cependant, je m'inquiète un peu concernant la sélection pour le master. J'ai obtenu une moyenne de 10,50 en L1 et L2, mais je travaille dur pour avoir de bonnes notes en S5. Est-ce que de bonnes notes en S5 pourraient compenser mes résultats antérieurs ?

De plus, est-ce que le fait d'avoir effectué un stage et d'obtenir une lettre de recommandation pourrait améliorer mes chances d'être accepté dans le programme de master ?

Je vous remercie pour vos précieux conseils et retours d'expérience. Votre aide serait grandement appréciée. Merci à vous !

Par **jiguiva**, le **21/11/2023** à **18:56**

Bonjour,

Pour ma part, je dirais oui assurément ! J'ai également vécu la sélection en fin de licence à Paris (en 2021), je peux t'assurer que le semestre le plus important est le S5. J'ai vu des amis avec de bonnes moyennes en L1 et L2 mais autour de 10 au S5, et à l'inverse d'autres qui étaient moyens en L1/L2 et qui se sont révélés au S5. Ces derniers ont souvent été mieux classés dans les listes d'attente ou même acceptés d'office.

Après il ne faut pas non plus généraliser, un bon étudiant en L1/L2 peut évidemment avoir un bon master, malgré une plus faible moyenne au S5. De plus, une moyenne générale ne fait pas tout, deux mêmes moyennes générales peuvent se décomposer très différemment. Enfin, la sélection se fait au regard des matières qui ont trait avec l'intitulé du master visé. Pour ton cas, si par exemple ta moyenne s'explique par une faible note dans une mineure de droit privé (droit de la famille par exemple), ce n'est pas le plus gênant.

S'agissant des stages et lettres de recommandation, je ne suis pas certain de leur réelle utilité quant à la sélection (d'autant plus dans des facs parisiennes qui croulent sous les demandes de voeux). Ca ne sera évidemment pas un inconvénient, mais les directeurs de master sont conscients qu'il est rare d'avoir l'opportunité d'effectuer un stage avant même la fin de sa licence (sans réseau ou piston). De même, une lettre de recommandation a beaucoup de chance de n'être jamais lue par quiconque... Je ne sais pas comment ça se déroule avec la nouvelle plateforme de voeux, mais quand je postulais pour chaque fac séparement, certaines ne proposaient même pas de rubrique pour déposer une lettre de recommandation.

Pour résumé, tant mieux si tu as fait un stage / si tu as une lettre de recommandation, mais sinon, aucune raison de s'inquiéter.

J'espère que ça a pu t'être utile !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés